

## **Regards croisés entre l'économie et la géographie sur les services écosystémiques et les politiques publiques et enseignements pour l'analyse des services écosystémiques urbains**

Muriel Maillefert, université Lyon 3 et CRGA-EVS, [muriel.maillefert@univ-lyon3.fr](mailto:muriel.maillefert@univ-lyon3.fr)  
Olivier Petit, université d'Artois et CLERSE, [opetitfr@yahoo.fr](mailto:opetitfr@yahoo.fr)

Depuis une vingtaine d'années, la question de la préservation des écosystèmes et de la biodiversité s'affiche comme une préoccupation majeure à côté ou en complément de la question du climat qui a fait l'objet de nombreuses tentatives de régulation, à différentes échelles internationale, nationale et locale. Une des raisons de cette mise sur l'agenda politique des enjeux de biodiversité est le constat partagé d'une érosion qui s'accélère depuis le début de l'ère industrielle. Cependant, on ne peut occulter le fait que l'intérêt suscité par ces questions tient aussi à la conviction, chez un certain nombre d'acteurs - notamment les entreprises - qu'ils peuvent participer voire proposer potentiellement un ensemble de règles susceptibles d'assurer une certaine effectivité (voire efficacité) dans la préservation des ressources, et ainsi assurer une utilisation plus raisonnée des services délivrés par les écosystèmes (TEEB, 2010). Le concept de service écosystémique, popularisé à partir de la fin des années 1990 par des économistes et des écologues et mis sur l'agenda politique international au début des années 2000 par les Nations Unies, a sans nul doute aussi influencé cette manière de voir les choses, en portant un nouveau regard sur les relations entre l'homme et la nature, fondé sur la satisfaction du bien-être humain (MEA, 2005). Certaines questions comme le caractère positif des apports de la biodiversité aux êtres humains (les bienfaits ou le bien-être lié à l'utilisation des SE) et la nécessité de leur préservation constituent des hypothèses acceptées par tous (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2013). Au-delà, ce jugement repose également sur un certain consensus, qu'il s'agit ici d'interroger, tenant à la manière de les représenter et de les évaluer. La communauté des chercheurs et des décideurs politiques est en effet largement structurée autour et par les définitions et les références scientifiques proposées par le MEA ou le TEEB), qui proposent à la fois une catégorisation des services écosystémiques et des modalités d'évaluation et de représentation de ces services relativement normées. Ce travail cherche à interroger le fondement et la réalité même de cet apparent consensus et les implications en matière de politique publique de protection de la biodiversité et des écosystèmes qu'il induit. Plutôt que de confronter des disciplines éloignées, comme c'est le cas le plus souvent (Teyssedre, 2010), cet article prend le parti de se centrer sur deux disciplines assez proches, qui s'emparent généralement des services écosystémiques au prisme de leur évaluation (pour l'économie) et de leur représentation (pour la géographie). Notre article propose de procéder à une lecture comparative thématique entre ces deux disciplines, afin de souligner l'intérêt d'une démarche plus intégrée et interdisciplinaire, plus en phase aussi avec les préoccupations des politiques publiques. L'approche économique des services écosystémiques se focalise en effet essentiellement sur des questions d'évaluation monétaire, dans le but de fournir au décideur public des arguments pour arbitrer dans les choix que celui-ci doit réaliser (quelle est la valeur des services écosystémiques détruits dans le cadre de la construction d'une infrastructure routière ou ferroviaire par exemple ? – comment comparer cette valeur avec l'évaluation économique des avantages procurés par cette infrastructure ?). Néanmoins, pour des raisons touchant aux méthodes mobilisées notamment, la variable spatiale n'est généralement prise en compte.

En contraste, l'approche géographique, via les SIG ou la télédétection par exemple, va proposer une représentation spatialisée des services écosystémiques qui permettra de territorialiser les services mais qui éprouvera des difficultés pour les hiérarchiser et in fine, pour offrir des éléments permettant d'arbitrer dans la prise de décision. Notre analyse entend donc revenir sur les principales caractéristiques de chacune de ces deux approches disciplinaires, en les différenciant suivant : leur mode d'entrée privilégiée, les modalités d'évaluation des services écosystémiques sous-jacent, leur lien à l'espace, les objets d'étude privilégiés et finalement, les questions de politique publique qu'ils permettent de résoudre. Nous souhaitons montrer les points de convergence et de divergence entre les approches en nous appuyant sur plusieurs résultats de recherches menées en Région Nord-Pas de Calais notamment (projet SESEEP, projet RIPARIA, projet BIOSERV), qui abordent explicitement ces enjeux. Si l'approche économique standard est souvent associée à une vision monétaire et unidimensionnelle des Services écosystémiques et de la biodiversité et si l'approche géographique relève souvent d'une représentation cartographiée de ces services, cette analyse souligne en particulier l'émergence d'approches plus intégrées (combinant socio-économie et géographie) et plus transversales, qui permettent de dépasser certaines des limites soulignées ici. C'est le cas notamment des travaux pilotés par le CREDOC (Maresca et al., 2011), mais également des travaux conduits au CEREMA sur les services écosystémiques urbains (SEU), combinant évaluation et représentation dans une même démarche (Fouldrin, 2015). L'évaluation s'appuie alors sur des indicateurs et les fonctionnalités et enjeux liés à des espaces bien identifiés.

Notre article cherche ainsi à montrer l'intérêt d'une hybridation entre les approches transversales des SE que nous avons développées (fondées sur la notion d'usage et défendant des méthodes d'évaluation fondées sur une hybridation des méthodologies et des analyses multicritères) et les approches en terme de SEU à partir d'une lecture croisant plusieurs critères : les représentations, les usages et les modes d'évaluation. Elle vise notamment à éprouver une notion nouvelle, celle de services écosystémiques territorialisés.

#### Références :

Bourdeau-Lepage L., Vidal R., 2013, Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond-elle? *Le Demeter* pp 195-210.

Fouldrin E., 2015, En France, la proximité des écosystèmes en milieu urbain contribue-t-elle au bien-être des citadins?, mémoire de Master en géographie, université Lyon 3.

Maresca B., X. Mordret, A-L. Ughetto et P. Blancher, 2011, « Évaluation des services rendus par les écosystèmes en France », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 2, n° 3 | Décembre 2011, mis en ligne le 05 décembre 2011, URL : <http://developpementdurable.revues.org/9053>

Millennium Ecosystem Assessment, 2005, *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*, Island Press, Washington DC.

Teyssède, A. 2010, Les services écosystémiques, notion clé pour explorer et préserver le fonctionnement des (socio)écosystèmes, regards n°4 Société Française

d'Ecologie, <http://www.sfecologie.org/regards/2010/10/25/regards-4-teyssedre/>

TEEB - The economics of ecosystems and biodiversity : L'économie des écosystèmes et de la biodiversité - Rapport d'étape.- 2008.- 64 p.